

Essonne

LE DÉPARTEMENT

— TERRE D'AVENTURE —



GROUPEMENT NATIONAL
DES RÉFRACTAIRES
ET MAQUISARDS

Carte de membre du Groupe national des réfractaires et maquisards, 1945-1946. Arch. Privée

La Seconde Guerre mondiale en Essonne :

DOSSIER 3 : RÉSISTER

Histoire
collège/lycée

SERVICE EDUCATIF

archives.essonne.fr
centenaire1914-1918.essonne.fr

ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES

Sommaire

LA SECONDE GUERRE MONDIALE EN ESSONNE

RÉSISTER : DOSSIER 3

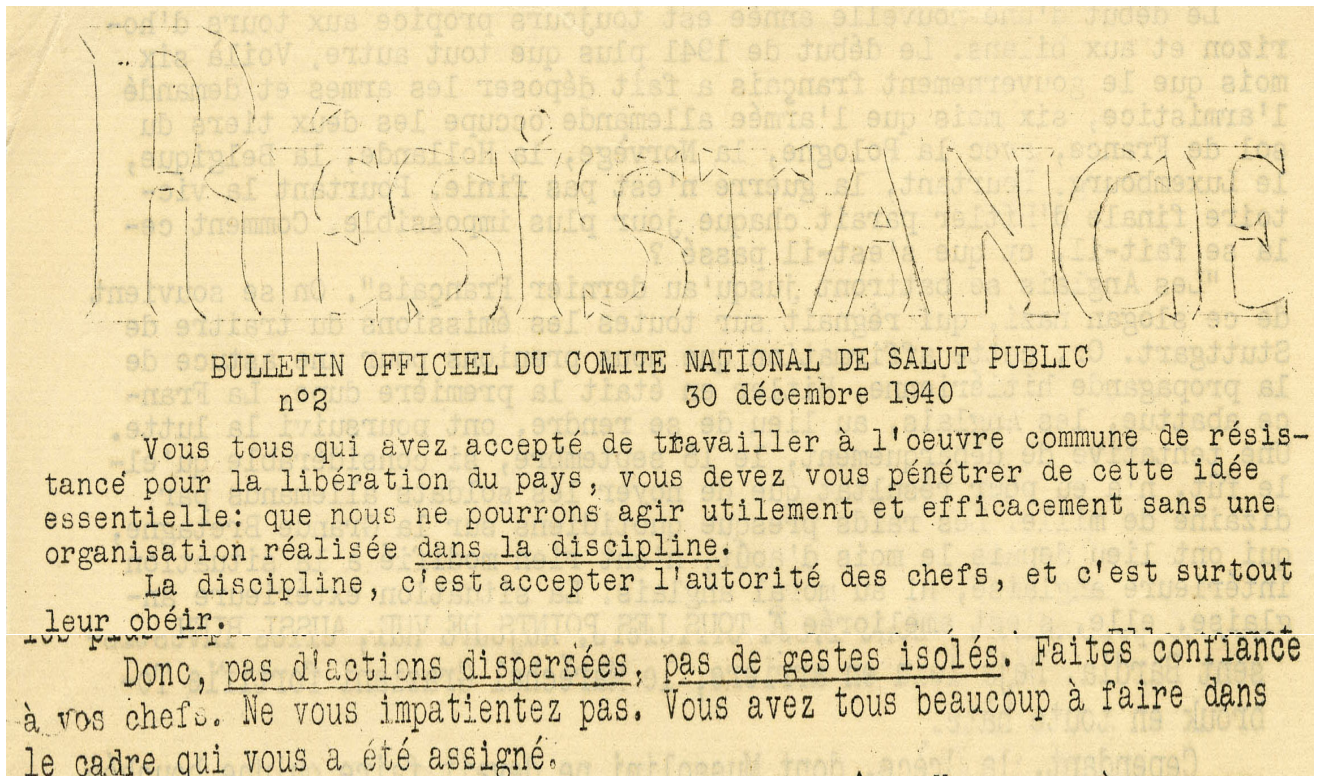
I ENTRER EN RÉSISTANCE (1940-1941)	p. 3 à 8
II S'ORGANISER POUR AGIR (1942-1943) : LES MOYENS ET LES FORMES DE LA RÉSISTANCE	p. 9 à 16
III L'ŒUVRE DES RÉSISTANTS DANS LA LIBÉRATION DE LA FRANCE (1944-1945)	p. 17 à 26
Questions	p. 27

**Direction des archives et du patrimoine mobilier de l'Essonne
Domaine départemental
38, rue du commandant Arnoux
91730 CHAMARANDE
01 69 27 14 14**

**Service éducatif
Professeures relais :
Catherine Sironi et Séverine Ruffin
Coordinatrice Nathalie Noël**

ENTRER EN RÉSISTANCE (1940-1941)

Doc. 1 : Extrait de *Résistance*, bulletin officiel du Comité national de Salut Public, 30 décembre 1940. Arch. dép. Essonne, 1J68



[...]

Il y a autour de vous des hommes à persuader, à reconforter, à grouper, à diriger. Souvenez vous que ce sont des hommes d'action qu'il nous faut, et que ce sont ceux-là qui, le moment venu, entraîneront les autres et décideront du succès. Ce sont ceux-là qui doivent être préparés pour que leur organisation fonctionne. Il faut qu'elle puisse fonctionner à plein le premier jour qu'elle agira.

Que votre impatience soit donc uniquement le stimulant de votre ardeur, une raison d'activité réfléchie.

Dites vous bien que ce ne sont pas des paroles enflammées, des gestes irréfléchis, des bravades absurdes, des sacrifices émouvants, qui sauveront le pays. C'est un immense travail, de chaque jour, s'ajoutant à votre travail quotidien, patient, secret et sans panache, qu'il faut, obstinément poursuivi à travers toutes les difficultés, avec une ténacité sauvage.

Et il faut d'abord organiser les légions disciplinées de la France enchaînée.

LE COMITE NATIONAL DE SALUT PUBLIC

Doc. 2 : Tract, non daté. Arch. dép. Essonne, 1J68

Français, Amis !

Ouvrez les yeux, regardez autour de vous longuement, attentivement. Ce que vous voyez n'est pas une hallucination, ce cauchemar est une atroce réalité.

L'ennemi est dans la maison, il occupe tout, il tient et surveille jusqu'au sous-sol de Paris. C'est lui qui vous informe de ce qui se passe, qui paye et dirige ces infâmes journaux rédigés par une bande de traîtres, de prostitués, de lâches et d'imbéciles.

Ne vous fiez pas aux apparences: les allemands sont corrects, ils ne prennent rien sans payer, ils maintiennent l'ordre et ne manifestent aucune hostilité à l'égard des nôtres.

Illusion! L'ennemi est partout. Il cherche à nous endormir, à nous intoxiquer; il voudrait nous avilir pour nous avoir plus facilement à sa merci. Son but, son unique but, est de faire main-basse sur tous nos biens. La population ne l'intéresse qu'en tant que main d'oeuvre productrice de richesses qu'il pourrait accaparer.

Prenez donc conscience de ce fait:

en ce moment, et aussi discrètement que possible, au moyen de procédés savamment camouflés, l'ennemi épuise les ressources du pays; il vide la France de sa substance vitale, et comme une sangsue géante il suce notre sang.

Les troupes d'occupation, dont l'entretien nous incombe, savez-vous à combien elles nous reviennent? A 400 millions de francs par jour, 12 milliards par mois. Le budget d'une France prospère n'aurait jamais pu supporter une charge pareille. A elle seule cette servitude suffirait pour nous ruiner à bref délai.

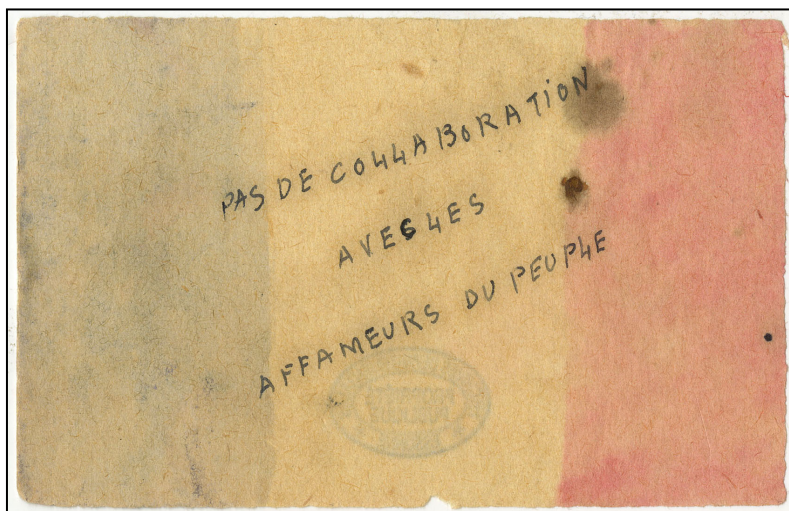
Mais ce n'est pas tout. Il y a en plus les réquisitions de toutes les matières dont l'armée ennemie pourrait avoir besoin. [...]

[...]

LA LUTTE CONTINUE.

Ouvrons les yeux, préservons intact notre esprit, gardons la liberté de notre jugement, et, sans nous livrer à des excès inutiles, résistons de toutes nos forces à l'emprise de l'ennemi, en attendant le moment d'agir.

**Doc. 3 : Tract,
11 novembre 1941. Arch.
dép. Essonne, 1J332**



Doc.4 : Lettre de la Préfecture de Seine-et-Oise, 16 novembre 1940,
Arch. dép. Essonne, non coté.

296
CABINET du PREFET
de
SEINE-et-OISE

Versailles, le 16 Novembre 1940

N° 173

Le Préfet de Seine-et-Oise

à Messieurs les Maires et Présidents de Délégations
spéciales
(en communication aux Sous-Préfets, M. le Commandant
de Gendarmerie, M. le Directeur de la Police
d'Etat)

Il m'a été signalé que de nombreux Maires ou particuliers avaient reçu par poste, de Paris, des tracts de propagande anti-allemande, et qu'ils avaient négligé de les remettre aux Autorités d'occupation, conformément aux prescriptions de l'ordonnance du 14 septembre 1940.

Je crois devoir préciser à cette occasion que les tracts présentant un texte anti-allemand ou provenant de milieux hostiles à l'Allemagne, doivent être, autant que possible, par votre intermédiaire, déposés à la Kommandantur la plus proche.

Je vous rappelle que les infractions à cette ordonnance sont passibles, suivant leur importance, de la peine de mort, des travaux forcés ou de la prison.

Il ne vous échappera pas que la diffusion de ces tracts ne peut que créer dans la population une atmosphère de trouble susceptible de gêner les heureux effets déjà obtenus par le Gouvernement dans le domaine de la collaboration franco-allemande.

Je vous prie donc de bien vouloir veiller, avec le plus grand soin, à la stricte application des prescriptions visées et de me tenir au courant de toute information utile à ce sujet.

Le Préfet de Seine-et-Oise,
[Signature]

1J317 10520

11
NOVEMBRE
1941

FEMMES FRANÇAISES

Journal de recueillement et de lutte POUR

le pain, la libération des prisonniers, l'indépendance de la France, la résurrection de la Patrie opprimée

Jamais notre misère n'a été aussi grande. Chaque jour qui passe est pour nous un jour sans joie.

Épouses et mères, nous souffrons de la cruelle séparation avec nos maris et nos fils retenus prisonniers en terre étrangère. Nous souffrons de voir nos enfants s'étioler, de lire dans leurs pauvres yeux l'éternelle et muette demande : *Du pain! J'ai faim!*

L'hiver dernier, nous avons connu le long défilé des petits cercueils blancs. L'hiver qui vient sera plus tragique encore.

Aux aînés de la faim viendront s'ajouter les rigueurs du froid. Minés par la sous-alimentation, par les soucis quotidiens, par le malheur qui pèse sur le pays tout entier, nos enfants, nos maris et nous-mêmes, pourrions-nous supporter la famine et le gel?

Nous frémissons d'angoisse à la pensée de ce qui nous attend. Partout où nos regards se posent, le spectacle est le même et toujours aussi poignant.

Là, une maman n'a, pour vivre, avec ses deux enfants, que la dérisoire allocation de 16 francs par jour et 5 fr. 50 par enfant. Ici, c'est une famille nombreuse qui, dès le 20 du mois, n'a plus un seul ticket de pain. Là encore, une maman se désespère : son gars est en pleine croissance; il a 16 ans et, depuis quinze jours, elle n'a pu se procurer le moindre morceau de viande.

Ne parlons pas du spectacle lamentable des « queues », de la détresse des vieux et des vieilles abandonnés par un régime ingrat.

La liste de nos misères est sans fin, comme nos maux sont innombrables. Nous sommes au bord d'un gouffre dans lequel Hitler voudrait voir la France s'engloutir et disparaître.

« *L'ennemi mortel, l'ennemi implacable, l'ennemi à abattre c'est la France* », a-t-il écrit dans *Mein Kampf*.

HITLER PILLE NOTRE PAYS...

La France est riche, Hitler la veut pauvre.

Le Führer a vidé les usines et pillé les campagnes. Les pommes de terre, le blé, le vin, la viande, les matières premières, les produits manufacturés, la laine, les tissus, le cuir sont chaque jour exportés en Allemagne.

Voici, en chiffres, le montant de ces vols :

35 millions de quintaux de blé sur 65 millions; 500.000 têtes de gros bétail; 1.000.000 de porcs, soit, en gros, 200 millions de kilos de viande; 10% sur la marée fraîche et 30% sur les conserves; 9 millions d'hectolitres de vin.

...IL VEUT L'ANEANTIR

La France est grande, Hitler veut la détruire en tant que nation.

Pour réaliser ce rêve et anéantir notre beau pays, le « Führer du grand Reich allemand » cherche, par tous les moyens, à saper la famille française qui en est le pilier.

C'est pour cela qu'il nous affame.

C'est pour cela qu'il garde les nôtres prisonniers.

C'est pour cela que des ouvriers et des ouvrières sont déportés en Allemagne, sous la menace de la suppression de l'allocation de chômage.

L'opresseur espère arriver à épuiser moralement et physiquement le peuple français. Il voudrait, par une diminution considérable du nombre des naissances — conséquence inévitable de la séparation des maris et des femmes — et par une augmentation de la mortalité, dépeupler notre pays et installer en France des colons allemands.

Pour atteindre ce but, les brutes nazies ont même osé écrire, dans une revue paraissant en Allemagne, *Schwarze Korps*, « que les soldats allemands ont le droit de peupler d'enfants allemands les pays occupés ».

Cette ignoble insulte à notre honneur de femmes et de Françaises, la radio de Vichy et de Paris ne l'a pas relevée. Le Maréchal Pétain, qui se prétend le défenseur de la famille française, « oublié » d'en parler. Il est vrai que, dans ses discours, il n'a de paroles ha-

11 NOVEMBRE 1941

neuses que pour le peuple de France. N'a-t-il pas, tout récemment, osé applaudir aux exécutions de plusieurs jeunes gens de 20 ans et d'un vieillard de 72 ans fusillés par les barbares allemands pour avoir crié « Vive la France ! » ? Et ses propres tribunaux n'ont-ils pas condamné des femmes à 10 et 15 ans de bague et envoyé à la guillotine sept Français, sept héros dont le seul crime fut d'avoir lutté pour la libération de la France ?

C'est en s'appuyant sur PETAIN-DARLAN et sur tous les collaborationnistes de Vichy et de Paris que Hitler a introduit dans notre pays les méthodes barbares du nazisme, en échange, peut-être, des richesses qu'il nous vole.

LE RESPONSABLE DE NOS DEUILS? HITLER

FEMMES FRANÇAISES, qui avons connu l'exode, la fuite devant les hordes hitlériennes semant sur leur passage la dévastation et la mort,

VEUVES, MERES DE SOLDATS tués dans les Flandres, à Dunkerque, à Sedan,

FEMMES DE PRISONNIERS DE GUERRE,

FEMMES DU NORD, DU PAS-DE-CALAIS, DE LA SOMME, DE L'EST, VOUS TOUTES, FEMMES DE ROUEN, D'ORLEANS, D'AMIENS, qui pleurez vos foyers détruits,

FEMMES DE L'ALSACE ET DE LA LORRAINE, malheureuses provinces annexées par l'occupant,

Hitler est la cause de nos souffrances, de nos larmes, de nos deuils.

Sourd aux lamentations des peuples qu'il opprime, aux pleurs des femmes et des enfants, il poursuit son rêve de dément : TUER, DETRUIRE, DEVASTER, AFFAMER.

Depuis le 22 juin, il s'est jeté, tel un fauve, sur l'UNION SOVIETIQUE, convoitant les blés de l'Ukraine, le pétrole du Caucase, la puissante industrie métallurgique russe ; rêvant d'anéantir les magnifiques réalisations sociales du peuple soviétique, de planter sur l'immense territoire de Russie l'immonde drapeau à croix gammée tout dégouttant du sang des patriotes français, yougoslaves, grecs, hollandais, polonais, belges, norvégiens, danois.

Dans un meeting, tenu le 7 septembre à Moscou, les femmes soviétiques ont dénoncé la sauvagerie de l'armée hitlérienne qui détruit sans pitié les maisons et les villes, qui tue les enfants dans les bras de leur mère, qui éventre les femmes enceintes. Elles se sont adressées aux femmes des pays opprimés par les barbares nazis, les appelant à l'union pour hâter l'heure de la débâcle des armées allemandes.

UNISSONS-NOUS ET AGISSONS

FEMMES FRANÇAISES ! Dans ce combat gigantesque de l'issue duquel dépend notre avenir, nous avons notre rôle à jouer.

Nous ressentons dans notre chair les souffrances endurées par le peuple soviétique, ce peuple magnifique qui lutte avec une bravoure sans pareille, infligeant des pertes énormes à l'ennemi. Nous suivons avec admiration les faits d'armes de l'héroïque Armée Rouge et des aviateurs anglais qui pilonnent sans arrêt les unités et les villes allemandes.

Nous savons que, seule, la victoire définitive et totale sur l'Allemagne nazie ramènera la joie dans nos foyers. Pour hâter l'heure du retour de nos maris et de nos fils prisonniers, l'heure de la délivrance de notre patrie opprimée, OUVRIERES, PAYSANNES, INTELLECTUELLES, CROYANTES OU NON CROYANTES, UNIES PAR UNE COMMUNE MISERE, SOYONS UNIES DANS L'ACTION.

Allons aux mairies et aux préfectures réclamer l'augmentation de la ration de pain, des tickets supplémentaires pour les fins de mois, de la viande, des pommes de terre, du riz, des souliers et des vêtements chauds pour nos petits, de la charcuterie, des conserves, du chocolat, des lainages gratuits pour nos prisonniers.

Exigeons la constitution de comités de répartition comprenant les intéressés eux-mêmes : petits commerçants et ménagères.

Et le 11 Novembre, où chacune de nous ressentira plus fortement encore la dureté et l'humiliation de l'occupation, nous honorerons nos morts, ceux de 1914-18 et ceux de 39-40, en déposant aux monuments aux morts de nos quartiers, de nos bourgs et de nos villages des gerbes tricolores, des modestes bouquets ; nous arborerons les couleurs de la France.

Dans nos cœurs meurtris mais fiers, aux cicatrices anciennes se sont ajoutées les blessures nouvelles d'une oppression barbare.

En pensant aux mères des héros et martyrs lâchement exécutés par les Boches, ou guillotins par les traîtres de Vichy, nous jurerons, en ce jour douloureux, de les venger et de rester fidèles à leur mémoire. Nous ferons, du 11 Novembre, une journée de recueillement et de lutte contre l'occupant, pour le pain, la libération des prisonniers et l'indépendance de la France.

*Les Comités féminins
du Comité National de lutte pour l'Indépendance de la France*

EXTRAIT DU TRAITE DES MALADIES CONTAGIEUSES.

L'Hitlérisme, forme moderne de la furer teutonica, est une infection contagieuse, communément appelée peste brune qui exerce actuellement ses ravages dans toute l'Europe. Elle a pris naissance en Allemagne. Les indigènes intoxiqués ont le corps couvert de plaques vert-de-gris. Ces porteurs de germes - ou fridolins - se sont violemment répandus sur notre continent.

Le microbe hitler est un vibrion nazicoque d'une grande virulence. Pendant des trances, qui durent des heures, il se convulse en poussant des cris rauques.

[...]

Traitement : on a cru, pendant longtemps, l'hitlérisme incurable. Certains affirmaient que cette terrible épidémie gagnerait le monde entier. Une nouvelle thérapeutique permet de lutter efficacement contre le fléau. C'est la distribution à doses massives et répétées des pruneaux du Docteur RAF. Les bains de mer, par immersion violente, donnent également des résultats satisfaisants.

Traitement préventif : la meilleure prophylaxie consiste à éviter soigneusement tout contact avec les fridolins et les pestiférés français.

Une cure de désintoxication est à recommander. Prendre au moment des repas (13 h. 15 - 19 h. 15 - 21 h. 15) l'élixir français de Radio-Londres. [...]

II S'ORGANISER POUR AGIR (1942-1943) : LES MOYENS ET LES FORMES DE LA RÉSISTANCE

Doc.7 : Lettre de la mairie de Marolles-en-Hurepoix, 5 mai 1942, Arch. dép. Essonne, non coté.

DÉPARTEMENT
de
SEINE-ET-OISE
ARRONDISSEMENT
de
CORBEIL
CANTON
d'ARPAJON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Marolles-en-Hurepoix

TÉLÉPHONE 25

Le 5 MAI 1942 193



Le Président de la Délégation spéciale
de Marolles-en-Hurepoix
à Monsieur le Sous-Préfet de Corbeil

J'ai l'honneur de vous signaler que dans la nuit du 1er
au 2 Mai courant des inconnus ont suspendu , sur un fil électri
que alimentant l'éclairage axial de l'Avenue de la Gare, une
banderolle rouge portant les inscriptions : Vive l' U.R.R.S ,
vive Staline . Cette banderolle qui a été enlevée par le can-
tonnier communal vers 7 heures 30 est déposée à la Mairie .

En conséquence je vous prie de bien vouloir me faire con-
naître si nous pouvons détruire cette banderolle .

Le Président
de la délégation.
Bla

*Téléphone Marolles
et demandez savoir le je
5 Mai 42*



REPUBLIQUE FRANÇAISE

-----e0e-----

MAIRIE D'YERRES

A V I S A U P U B L I C

Du verre a été répandu sur les routes aux abords du Château de la Grange.

Des véhicules appartenant aux Troupes Allemandes ont eu leurs pneus crevés.

Si pareil fait se renouvelait, les Autorités d'Occupation exigeraient d'abord un service de garde, de nuit et de jour, assuré par les habitants d'YERRES, sans aucune considération de situation ou de travail, et sans préjudice d'une pénalisation de la Commune tout entière sous forme d'amende.

En outre, et ce n'est pas une vaine menace, des otages pourraient être emprisonnés et même fusillés.

Dés juin 1940, les rapports de la population avec les Troupes d'Occupation ont toujours été correcte. De toute son autorité, le Président insiste pour que cette attitude ne soit pas modifiée.

Soyons sérieux et raisonnables, c'est la sécurité de tous qui est en cause.

YERRES, le 29 MARS 1941

Le Président
de la Délégation Spéciale.

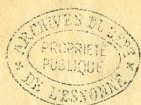
Signé: PERRAULT.

Copie certifiée conforme à l'original

BRUNOY, le 29 MARS 1941

LE COMMISSAIRE DE POLICE

Signé : BAUMANN.



ÉTAT FRANÇAIS
CABINET DU PRÉFET
DE
SEINE-ET-OISE

ue

COPIE

TELEGRAMME OFFICIEL

SOUS-PREFECTURE
29 JUIL 1942
DE CORBEIL-S.O.

Intérieur Police Cabinet
à Préfets Régionaux et Préfets zone occupée

Off. Cre de VICHY 098944 - 79/78 - 27 - 1515.

Cre II.242 = Emissions radiophoniques clandestines et britanniques invitent population à manifester journées premier Août anniversaire mort JAURES et dix Août et l'incitent commettre attentats et sabotages.

Vous prie prendre dispositions pour interdire de façon absolue toute manifestation et inviter Services à redoubler vigilance.

27 Juillet 1942
II h.30

SIGNALÉ

CAB.BP.N. *016/88*

SECRET

Copie transmise à :

- Monsieur l'INTENDANT de POLICE de SEINE & OISE, en résidence à Versailles,
- Messieurs les SOUS-PREFETS,
- Monsieur le LIEUTENANT-COLONEL Commandant la Gendarmerie de Seine & Oise,

pour exécution chacun en ce qui le concerne, et avec prière de vouloir bien me rendre compte d'urgence, sous le présent timbre, des incidents qui auraient pu survenir.

Versailles, le 28 JUIL 1942
Le PREFET de SEINE-et-OISE,
Pour le Préfet en congé,
Le Sous-Préfet, Directeur du Cabinet

Raymond

Monsieur le Sous-Préfet de CORBEIL.

Doc.10 : Affaire portée devant le Tribunal de la Feldkommandantur, 10 mai 1941,
Arch. dép. Essonne, non coté.

1788 cab


Gericht
der Feldkommandantur 758

St. Cloud, den 10. Mai 1941.

St.L. IV 51/41.

Tribunal de la
Feldkommandantur.

An die
Präfecture de Seine et Oise
in Versailles.



In der Strafsache gegen _____ und Andere
wird ersucht, das beschlagnahmte Material hieher zu über-
senden. Nach Ihrer Mitteilung vom 27.3.41 sind u.a. fol-
gende Sachen sichergestellt:

Ein Kopierapparat EVEREST, eine Platte und Gelatine-
Rolle.

Tinten-Tubus "CYCLOSTYLE" zwei davon waren teilweise
gebraucht.

Mehrere Riese von Papier.

Flugblätter von aller Art, welche mehr als 1.500 an
der Zahl sind.

Briefumschläge mit Adressen und Namen der Empfänger
für die Versendung der Flugblätter.

Persönliche Papiere.

Traduction Um Beschleunigung der Ubersendung wird gebeten.



Dans l'affaire pénale, engagée contre
_____ et consorts, je vous prie de m'envoyer
ici le matériel confisqué. D'après votre
communication du 27.3.41, les affaires sui-
vantes ont été confisquées.

- Un duplicateur EVEREST, une plaque et un rouleau de gélatine.
- Un tube d'encre "CYCLOSTYLE" dont deux étaient déjà entamés.
- Plusieurs rames de papier
- Des tracts de toutes sortes, au nombre de plus de 1500.
- Enveloppes avec adresses et noms des destinataires pour l'envoi de tract
- des papiers personnels

Prière d'envoyer le tout rapidement.

AR.- RetT: 21 MAI 1941

Jeluy
Kriegsgerichtsrat.

Doc.11 : Saisies de matériels, affiches, brochures, tracts, sans date,
Arch. dép. Essonne, non coté.

BORDEREAU
de pièces à conviction

Affaire: [redacted] et autres
(détention et distribution de tracts
communistes)

Un Sac contenant un appareil duplicateur, saisi dans la maison
d'Epina y sur Orge, louée par la nommée Angéle

Un sac contenant des tracts, brochures, affiches, saisis dans
l'imprimerie clandestine (lotissement des Tourelles à
Epina y sur Orge) louée par la nommée Angéle

Un sac contenant des tracts brochures etc....saisi dans
l'imprimerie clandestine

Un rouleau contenant des tracts saisis chez le nommé
Michel, 82, rue Edouard Branly à Ste Geneviève des Bois

Un paquet de tracts saisis chez le nommé Alfred

Un paquet de tracts et brochures saisis chez la nommée
Angéle

Deux paquets de papier destiné à l'appareil duplicateur

Matériel à reproduire saisi ~~chez~~ à la Maison d'Epina y sur Orge



QUARANTE-SIX TERRORISTES SONT CONDAMNÉS A MORT

Il y a quelques jours, un tribunal de guerre allemand a jugé vingt-cinq membres d'une organisation terroriste communiste qui avait commis, au cours de cet été, un certain nombre d'attentats contre des installations ferroviaires, des usines, des membres et des organisations de l'armée allemande ainsi que contre des citoyens français. L'élément le plus actif de la bande était un juif polonais émigré en France avant la guerre. Comme on le constate dans ce cas et dans d'autres jugés auparavant, ces groupes terroristes ont de plus en plus tendance à jouer le rôle d'animateurs dans les réunions d'éléments douteux auprès de qui ils s'appliquent à camoufler leurs intentions criminelles sous le couvert de motifs patriotiques. C'est ainsi, par exemple, que, dans le cas présent, quelques-uns des accusés ont pénétré par effraction dans une villa, dans le seul but d'y voler des meubles pour en doter les demeures des terroristes, les meubles qui s'y trouvaient déjà ne leur semblant pas assez beaux. Au cours de leur expédition, ils se mirent à piller la cave. C'est alors qu'ils furent découverts par des gendarmes français et maîtrisés après un bref combat. Ces vingt-cinq accusés, qui sont aussi convaincus d'avoir commis des attaques à main armée contre des magasins de bicyclettes, ont été condamnés à mort.

Ont été également condamnés à mort, quatre individus originaires de Poitiers qui, les armes à la main, s'étaient livrés à des actes de sabotage sur des installations ferroviaires et à une attaque contre un bureau du « Secours National ». Ce sont eux d'ailleurs qui avaient préparé et exécuté l'assassinat du Dr Guérin.

Ont été jugés, enfin, dix-sept membres d'une bande communiste qui avait commis de nombreux actes criminels à Orléans et dans ses environs. Des membres de l'armée allemande ont été leurs victimes. En outre, un certain nombre de civils français ont été tués ou ont subi des dommages au cours d'actes de sabotage, d'effractions et d'attaques à main armée perpétrés par ces terroristes. Parmi les individus jugés, se trouvaient plusieurs chefs communistes.

Tous ont été condamnés à mort.

PRÉFECTURE
DE
Seine-et-Oise
POLICE D'ÉTAT

ÉTAT FRANÇAIS

SOUS PRÉFECTURE
19 NOV 1942
LE CORBEIL-S.S.O.

JUVISY/ORGE le 17 novembre 1942

*cl.
attentat*

N° 5.591

LE COMMISSAIRE DE POLICE
de la Circonscription de JUVISY/ORGE.

à

MONSIEUR LE SOUS - PREFET
de l'Arrondissement de CORBEIL.

OBJET:

Attentat contre le centre d'embauche
pour l'Allemagne de JUVISY/ORGE.

Comme suite à mon message télé-
phonique de ce jour; concernant l'attentat dirigé con-
tre le "CENTRE D'EMBAUCHE POUR L'ALLEMAGNE";

J'ai l'honneur de vous rendre compte de
ce qui suit:

A dix-huit heures quarante cinq, s'est
produit à l'intérieur du local affecté au CENTRE D'EM-
BAUCHE POUR L'ALLEMAGNE, une explosion occasionnant
que des dégâts matériels. Il n'y a eu aucun accident
de personne.

A cette heure, un gardien de la circons-
cription assurait la garde extérieure de ce local. Il
n'a remarqué aucune personne suspecte aux abords et, a
eu l'impression que la détonation provenait de l'inté-
rieur du CENTRE qui a été fermé comme à l'habitude;
c'est à dire à dix sept heures, par le personnel de ce
bureau.

Les vitres de la devanture sont brisées
et tombées à l'extérieur, sur le trottoir de la place de
la gare.

Il semble que l'engin ayant provoqué
l'explosion a été placé à l'intérieur du bureau ainsi
que parait l'indiquer une excavation de 10 Cm2 remar-
quée dans le dallage du bureau.

Aucune trace d'effraction n'a été relevée

dans le système de fermeture, laquelle ne pourra être
ouverte que demain par le personnel, ce qui ne nous a
pas permis de continuer notre enquête à l'intérieur de
l'établissement.

La garde des lieux a été renforcée.

Toutes les autorités compétentes ont été
prévenues par téléphone et rapport.

L'enquête se poursuit et tous faits nou-
veaux feront l'objet d'un nouveau rapport.

Le Commissaire de Police.

POLICE D'ÉTAT SEINE-ET-OISE
3^e District
Circonscription de
JUVISY-SUR-ORGE

BEKANNTMACHUNG

Die nachstehenden Bestimmungen werden der Bevölkerung erneut in Erinnerung gebracht :

Es ist verboten, Angehörige einer feindlichen Wehrmacht (insbesondere Mitglieder von feindlichen Flugzeugbesatzungen oder feindliche Fallschirmabspringer) oder Feindagenten zu verbergen, zu beherbergen oder auf andere Weise zu unterstützen.

Weiterhin ist verboten, zu Boden gegangene Flugzeuge, Flugzeugteile, Flugzeuggeräte oder irgendwelche aus Flugzeugen abgeworfene Gegenstände an sich zu nehmen, weiterzugeben, zu zerstören oder auch nur zu berühren. Vielmehr ist ein solcher Fund unverzüglich bei der nächsten deutschen Wehrmacht- oder Polizeidienststelle oder bei der nächsten französischen Verwaltungs- oder Polizeidienststelle anzuzeigen.

Jeder, der diesen Vorschriften zuwiderhandelt, hat damit zu rechnen, dass er vor ein deutsches Kriegsgericht gestellt und mit den schwersten Strafen, gegebenenfalls mit der Todesstrafe belegt wird.

Wer abgestürzte oder notgelandete Flugzeuge, — oder aufgefundene Flugzeugteile, die die einwandfreie Feststellung eines abgestürzten Flugzeugs ermöglichen — einer der oben erwähnten Dienststellen unter genauer Angabe von Zeit und Ort meldet, wird belohnt, sofern ein Flugzeug auf Grund der Meldung sichergestellt werden kann. Dasselbe gilt für den, der Abwurfmaterial meldet, wenn dieses auf Grund der Meldung erfasst wird. Auch der wird belohnt, der Angehörige einer feindlichen Wehrmacht oder Feindagenten sicherstellt oder durch sein Verhalten zur Sicherstellung beiträgt.

Der Militärbefehlshaber in Frankreich.

AVIS

Les dispositions suivantes sont de nouveau rappelées à la population :

Il est interdit de dissimuler aux recherches, d'héberger ou d'aider d'une autre façon des personnes appartenant à une force armée ennemie (notamment des membres d'équipages d'avions, ou des parachutistes ennemis, ou des agents ennemis).

Il est également interdit de s'approprier, de transmettre, de détruire ou même de toucher des avions atterris ou tombés, des parties d'avions gisant au sol, du matériel provenant d'avions ou quelque objet que ce soit jeté par des aviateurs. Au contraire, une telle découverte devra être déclarée sans délai au service le plus proche de l'armée ou de la police allemande, ou au service administratif ou poste de police français le plus proche.

Quiconque aura contrevenu aux prescriptions ci-dessus s'exposera à être traduit devant un tribunal de guerre allemand et puni des peines les plus sévères et même, le cas échéant, de la peine de mort.

Quiconque aura déclaré la découverte d'un avion tombé ou ayant fait un atterrissage forcé, ou de parties d'avions à un des services cités ci-dessus, avec indications exactes de temps et de lieu permettant d'établir de manière irréfutable la chute d'un avion, sera récompensé dans le cas où un avion pourra être saisi à la suite de cette déclaration. De même seront récompensées les personnes ayant déclaré du matériel jeté par des aviateurs lorsque ce matériel sera saisi à la suite de ladite déclaration. Une récompense sera également accordée à celui qui s'assurera de la personne d'un militaire ou d'un agent ennemi ou qui, par son attitude, aidera à les appréhender.

Der Militärbefehlshaber in Frankreich.

III L'ŒUVRE DES RÉSISTANTS DANS LA LIBÉRATION DE LA FRANCE (1944-1945)

Apporté
par vos
amis de
la R.A.F.

Le Courrier de l'Air

1942

No. 2

Distribué
par les
patriotes
français

Doc. 15 : Extraits du *Courrier de l'Air*, n° 2, 1942, Arch. dép. Essonne, EDEPOT17/4H15

La B.B.C.

N.B. la reprise des émissions sur 1500m.

Horaire des informations en français:—

Heures (zone occupée)	Longueurs d'ondes
07.15 ...	1500 373 285 261 49 41
13.15 et 15.15 ...	1500 373 49 41 25
19.15 ...	373 285 49 41 31 25
21.15 ...	1500 373 285 261 49 41
23.15 ...	373 285 49 41 —
01.15 ...	1500 373 285 261 49

Voici de plus quelques "programmes français"—

12.45 et 17.15 ...	1500 373 49 25
21.30 ...	1500 373 285 261 49 41

Brazzaville : le soir à 22 h. 30 sur 25m. 06.

“ Dignes de la France ”

UNE division des Forces Françaises Libres du Levant va aller prendre part à la bataille contre les Allemands et les Italiens en Libye, bataille où la France était déjà représentée par les aviateurs du groupe *Lorraine*.

Cette division comprend des unités d'infanterie motorisée, d'infanterie de marine, des détachements de la Légion, des Spahis motorisés et des unités blindées.

A l'occasion du départ de ces troupes pour le front, le général Catroux, Commandant-en-chef des Forces Françaises Libres dans le Levant, leur a adressé l'ordre du jour suivant :

“ L'année qui commence nous apporte l'accomplissement du vœu le plus cher au cœur des Français libres. Vous allez avoir la joie suprême d'attaquer l'ennemi. Hier vous étiez l'espoir de la France. Vous serez demain sa fierté.

“ L'écho de vos combats retentira de la Méditerranée à la mer du Nord, et de Tunis à Agadir. Vos victoires et vos sacrifices enflammeront les cœurs, restaureront les énergies et feront passer sur le sol de la patrie les ondes salutaires de l'esprit de guerre et de libération. Votre sort est enviable, votre mission est grande. Vous en serez dignes. Vive la France ! ”

Doc.16 : Extraits du *Courrier de l'Air*, n° 3, 1942, Arch. dép. Essonne, EDEPOT17/4H15

La R.A.F. aux Français

Si vous n'avez pas eu le message du peuple américain au peuple français, demandez-le autour de vous : nous en avons jeté 2 millions d'exemplaires sur la France.

Nous continuerons à vous faire parvenir des messages des Alliés.

Nous continuerons à vous faire parvenir les messages du peuple et du gouvernement britannique, ainsi que le *Courrier de l'Air* : nous vous en avons jeté 37 millions d'exemplaires depuis l'armistice.

Cependant que nous devons nos bombes sur les Allemands et sur leurs installations, nous sommes fiers d'être le trait d'union entre le peuple britannique, tous les peuples libres et vous.

L'Amérique en Guerre

LE 10 MAI 1944

No. 101

Les forces françaises de la libération

Alger, 9 mai.—“ La marine française comprend actuellement 110 navires en service ; et des dizaines de milliers de troupes françaises et alliées ont été transportées et convoyées par ces navires,” telle est la déclaration faite devant l'Assemblée Consultative par M. Jacquinet, commissaire à la Marine, au cours d'un débat sur la Défense Nationale. Successivement le commissaire à la guerre, le commissaire à la marine et le commissaire à l'air, apportèrent à l'Assemblée des précisions sur l'effort de guerre des territoires libérés. 14 pour cent des hommes de l'Empire sont mobilisés. Les fournitures alliées ont permis l'équipement de l'armée. 50,000 aviateurs, a précisé M. Grenier, sont dans l'armée de l'air. Les usines d'Afrique du Nord fabriquent des avions.

A l'issue du débat, l'Assemblée unanime a adopté un ordre du jour approuvant les déclarations des commissaires à la Défense Nationale et saluant “ les combattants des Forces Françaises de l'Intérieur,” les soldats, les aviateurs et les marins qui luttent avec un même héroïsme pour la libération de la Patrie.

MEFIEZ-VOUS DES PIEGES QUE TEND LA GESTAPO

Le Ministère américain de l'Information de Guerre (O.W.I.) vient de recevoir un rapport d'après lequel la Gestapo vient d'entreprendre à travers l'Europe une grande campagne de tromperie pour amener ceux qui sympathisent avec les Alliés à se découvrir avant l'heure. Les nazis distribuent ou font jeter par avion des tracts rédigés au nom des Alliés comme ils l'ont fait avec deux faux numéros de *L'Amérique en Guerre*.

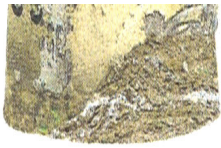
Gide écrivait:

Le 7 mai, 1943, André Gide, qui se trouvait en Tunisie alors libérée, écrivait dans son journal :

“ De tous côtés il nous revient que les troupes américaines, autant que les forces anglaises ou françaises, se sont admirablement battu. Les lenteurs qu'on put leur reprocher d'abord n'étaient que mesures de prudence aussi longtemps qu'insuffisamment munis. Il importait de n'engager le combat qu'avec l'assurance de le pouvoir mener jusqu'à la victoire. L'événement a levé ce qui pouvait rester de doute et montré la sagesse de cet atermoiement alors que la précipitation risquait de tout compromettre”

Les provocateurs

Des agents nazis se font également passer pour des aviateurs alliés évadés d'Allemagne et sollicitent l'aide des patriotes. D'autres, pour s'insinuer dans les groupes de Résistance, participent à des attentats d'importance secondaire, ce qui a pour eux le double avantage de les faire regarder comme de véritables patriotes et de justifier des représailles allemandes.



21 août 1944 : La percée

Après le retour des éclaireurs, l'armée américaine a rassemblé suffisamment d'hommes et de matériel pour effectuer une percée décisive. La 7^e DB venant d'Ablis se sépare en deux colonnes : l'une passe par Authon-la-Plaine et se dirige vers Etampes, prolongeant ainsi la "voie de la liberté", l'autre traverse Sainte-Mesme et prend la direction de Dourdan et de Limours.

Dourdan sous le signe du groupe Vengeance

La résistance à Dourdan est très active. Elle s'organise principalement autour du mouvement Vengeance, dirigé par Charles Couderc, alias Commandant Alain, qui est en liaison avec Londres. L'abbé Fèvre, le garagiste Marcel Bluteau, le docteur Lapière et René Maubailly sont quelques-unes des figures importantes de ce mouvement gaulliste qui distribue son premier tract clandestin en septembre 1940.

CONTACT ÉTABLI AVEC LES AMÉRICAINS

Pendant toute la guerre, Vengeance se spécialise dans la réception de parachutages d'armes ou d'agents de liaison sur les nombreux terrains situés autour de Dourdan. Ainsi, en août 43, des mitraillettes, des grenades et des explosifs sont parachutés sur le terrain des Granges-le-Roi. Une fois réceptionné, ce butin de guerre est caché dans l'abbaye de l'Ouye. En avril 44, quatre nouveaux parachutages ont lieu cette fois-ci sur le terrain de Breuillet.

Les armes sont nombreuses mais les Allemands, prévenus, les retrouvent et arrêtent une partie des membres du réseau. Malgré toutes ces prises ennemies, les responsables des FFI du secteur de Dourdan, issus du groupe Vengeance, trouvent suffisamment de maté-



Un véhicule blindé acclamé à son arrivée dans la ville. (Collection Cinéam)

riel pour armer leurs troupes. Les groupes de Dourdan et de Limours sont ainsi prêts à intervenir dès le 12 août, avec leurs mitraillettes,

fusils et grenades, et dès lors, tout s'accélère. Le 16 août, le contact est établi avec les éléments de reconnaissance américains. Le

19 août, sentant les Alliés tout proches, les Allemands font sauter le château d'eau et le pont de chemin de fer et commencent à évacuer la ville après avoir barré et miné toutes les voies d'accès. Lundi 21 août vers midi, une colonne de la 7^e DB américaine arrivant de Sainte-Mesme est signalée. La liaison FFI-Américains s'effectue et les résistants guident les blindés autour de la ville pour éviter les arbres et autres obstacles placés en travers des routes. Les derniers convois de soldats allemands quittent Dourdan et un jeune homme est abattu sur le bord de la route à la sortie de la ville. Le jeune soldat allemand qui lui a tiré dessus subit le même sort. Une soixantaine d'Allemands parvient à se réfugier dans les bois, mais ils sont faits prisonniers après des échanges de coups de feu.

Après le départ des premiers blindés alliés, les FFI débloquent d'autres soldats allemands qui se cachent à l'extérieur de la ville et déminent toutes les voies d'accès. A 14 h, de nouvelles troupes américaines arrivent et libèrent cette fois-ci vraiment la ville. Les drapeaux français, anglais et américains ornent la façade de la mairie. L'accueil est très enthousiaste et la foule peut enfin sortir dans la rue embrasser ses libérateurs.

Page réalisée par Frédéric Delacourt

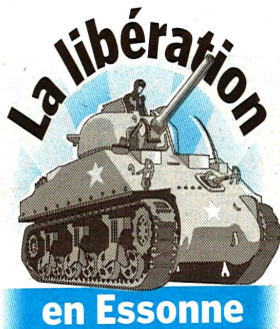
Une évasion spectaculaire

Le 12 août 44, un train de soldats français d'origine africaine, prisonniers de guerre, est bloqué en gare de Dourdan à cause d'une nouvelle alerte aérienne. Des cheminots pro-

fitent de l'absence des gardiens pour ouvrir les wagons. Les 250 prisonniers se sauvent dans la ville et dans les fermes, où ils sont cachés par la population. Aucun n'est repris.

« Nous étions patriotes »

PIERRE PÉRIN, 78 ans, a rejoint la Résistance à Montgeron dès 1940



Il y a soixante ans, les premiers blindés alliés faisaient leur entrée en Essonne. Dans l'ombre, les hommes de la Résistance continuaient leur travail de sape. Aujourd'hui, le récit d'un combattant de la liberté de la première heure.

PIERRE PÉRIN balaie d'un regard les photos éparées devant lui. Mais pas besoin de ces petits morceaux de carton jaunés pour se remémorer une époque, encore brûlante, même soixante ans après. A 78 ans, ce fringant retraité de Montgeron se souvient comme si c'était hier de sa drôle de jeunesse dans les rangs de la Résistance : « J'étais jeune et un peu insouciant, ce qui a dû m'aider pour traverser cette période. »

En juillet 1940, c'est son frère aîné qui parle de résistance en entrant dans le réseau Confrérie Notre-Dame (CND) du Colonel Rémy. La maison familiale devient alors un lieu stratégique. Pierre Périn est chargé du poste émetteur. « C'est moi qui allais le cacher. Je faisais aussi le guet en jouant dans la rue pendant que des résistants l'utilisaient. Si un risque s'annonçait, je devais donner un coup de sonnette. » Ce fils de maroquinier-sellier était



MONTGERON, SEPTEMBRE 1944. Pierre Périn (à droite et en médaillon), au côté de sa mère et de deux autres résistants, rejoindra les Forces françaises combattantes et libérera Paris. Dès juillet 1940, il s'était engagé dans la Résistance. (LP/DR.)

peu conscient du danger encouru. Jusqu'au 6 novembre 1943. Ces deux frères sont arrêtés par le contre-espionnage allemand. Ils s'en sortent vivants mais le réseau CND est démantelé. C'est le déclic.

« A l'époque, j'étais apprenti à la SNCF au dépôt de Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Mame). Un soir, avec deux amis, un inconnu nous donne rendez-vous au local des scouts de la ville. On pouvait tomber dans un piège. Mais on a pris le risque. » Pierre Périn, alias Pepo, rejoint ainsi le réseau de renseignements Buckmaster sous les ordres du Capitaine Lucien (Robert Vitasse). « Nous étions patriotes. C'était normal d'être là. On ne réfléchissait pas trop. »

Pendant ces mois d'action, Pierre Périn agira toujours avec les mêmes camarades. « Les réseaux étaient bien cloisonnés. Une sécurité au cas où l'un d'entre nous se faisait prendre. Et même entre réseaux, on ne se connaissait pas. Nous entendions parler ici ou là d'actions, de personnes de Montgeron qui se faisaient arrêter. Mais pas plus. »

Comme tant d'autres, Pepo transportera des messages et des colis « sans jamais savoir ce qu'ils contenaient ». Au dépôt, il relève tous les départs et arrivées des trains allemands. Mais c'est le sabotage de la gare de Villeneuve-Saint-Georges le 4 août 1944 qui lui vaudra la croix de guerre avec citation. Une semaine après, il participe au braquage du dépôt de vêtements de la police à Créteil (Val-de-Mame). « Je ne me souviens pas avoir eu peur. Ce n'est qu'après qu'on y pense. » Le 22 août 1944, Pierre Périn quittera Montgeron pour rejoindre Paris et les Forces françaises combattantes.

AGNÈS VIVES

Une résistance éclatée

LES PREMIERS RÉSEAUX de résistants se sont constitués en Essonne dès juillet 1940. Dans chaque ville quasiment, un réseau se crée. En cinq ans, les résistants commettent plus de 250 actes de sabotage et quelque 400 attentats. Les plus célèbres : le groupe Libération-Nord de Bidaud à Juvisy, le groupe Vengeance de Mennecy, ou Vengeance de Corbeil. Avec l'arrivée du colonel Pastor, chef régional des Forces françaises de l'intérieur (FFI) en août 1944, les troupes s'organisent. Les actions se multiplient, facilitant le travail des forces combattantes.

Quitte parfois à faire payer un lourd tribut aux civils. Comme à Ris-Orangis, le 21 août, où, en représailles, les Allemands mitraillent pendant plusieurs heures la ville.

A la tête de ces réseaux, des hommes hors du commun. Serge Lefranc, l'ancien maire de Saclas, à l'époque patron des FFI de Seine-et-Oise de 1942 à 1943, sera l'une de ces figures. Mais la Résistance a aussi ses brebis galeuses. Dans les derniers mois de 1944, collabos et miliciens se prétendent résistants. C'est le cas du Colonel Chavanne, dit comte de Chevert, qui arrive à

Draveil le 10 juin, en tant que représentant de l'autorité de la Résistance. Il s'agissait en fait d'un membre de la délégation spéciale pétainiste, chargée de remplacer le conseil municipal.

A.V.

Chalo Saint Mars , le 11 novembre 1944 .

Mesdames , Messieurs .

Nous voici à nouveau rassemblés au pied du monument pour honorer la mémoire des soldats morts pour la France .

Depuis 5 ans nous avons dû interrompre cette cérémonie du souvenir à cause des envahisseurs allemands , mais nous sommes redevenus un peuple libre .

Aujourd'hui le drapeau flotte sur tous les édifices publics et nous pouvons fêter dignement le 11 novembre . S'il reste encore une portion du territoire à libérer nous espérons prochainement voir l'ennemi rejeté définitivement hors de nos frontières .

La France malgré sa défaite aura participé à cette victoire finale . Nombreux de ses fils n'ont pas attendu d'être appelés pour s'engager sous les drapeaux de l'armée nouvelle .

Bientôt les femmes, les mères, les enfants qui attendent depuis 4 années le retour d'un être cher verront l'absent rentrer au foyer .

Nous le devons à nos Alliés, à nos admirables soldats de la première heure, à notre Chef prestigieux, le Général de Gaulle qui a su conserver à la France son rang de grande nation dans le monde et qui nous a toujours tracé le chemin de l'honneur et du devoir .

Groupons nous autour de lui , unissons nous pour une France forte et heureuse .

Vive la France ,
Vive les Alliés ,
Vive de Gaulle .

Doc.21 : Biographie de Germaine Marineau par M. Roger Hommet,
Arch. privée

Isabelle, Mathilde Desbordes née à Etrechy le 18 février 1889 épouse en seconde nocces Léon Marineau. Son prénom usuel est "Germaine". Elle est sans profession.

Léon est ouvrier serrurier aux Chemins de fer, syndicaliste à la CGT.

Tous deux ont été les fondateurs du PCF dans leur commune.

Alors que montent les périls en Europe, l'engagement de Germaine s'affirme dans le «Comité mondial contre la guerre et le fascisme», aux côtés de Germaine Lelièvre (à Lardy) et Eva Isambert (à Etampes). Elles répondent à l'appel à l'aide de la République espagnole, agressée par les dictateurs Franco, Hitler et Mussolini.

En 1940, elles participent à des Comités féminins ayant reçu le renfort d'Odette Dugué arrivée à Chamarande où militent Mme Bigeot et Mme Perrot. Ensemble, elles s'emploient à faire monter l'esprit de résistance chez celles dont les proches sont prisonniers politiques. Toutes souffrent alors des restrictions.

Alors qu'une pétition exige la libération du militant communiste Fernand Mangeant dont le parti est clandestin, des diffusions de tracts se font la nuit.

Germaine a reçu pour mission d'organiser à Etrechy le Front national de la Résistance. La maison du 4 impasse du Gord héberge plusieurs clandestins. L'un d'eux y restera un mois (Louis) que Germaine mettra en relation avec le mouvement « Libération Nord » à Etampes.

Odette Dugué et Germaine Lelièvre ont dû quitter la région, engagées dans les FTP pour la lutte armée. Elles seront arrêtées, emprisonnées puis déportées à Ravensbruck. Germaine décèdera peu après son retour à Lardy, en 1945.

À Etrechy, durant trois années, Germaine Marineau collecte l'argent de la solidarité pour les familles d'emprisonnés et pour donner les moyens de vivre aux clandestins, toujours en liaison avec ses amies. En plus d'avoir caché des résistants, ses proches découvriront aussi qu'elle cachait un enfant juif.

Avec son gendre, Pierre Barruet, qui avait subit 40 mois d'internement, ils représenteront cette composante de la Résistance unie dans le comité de libération d'Etrechy.

Après la guerre, elle fut la première femme élue au Conseil municipal.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Forces Françaises de l'Intérieur

F.F.I. F.F.I.

CARTE D'IDENTITÉ N° B.168

NOM MARINEAU

Prénoms Germaine

Domicile ETRECHY (S&O) Impasse du Gord

Né le 13 Février 1889

Le Chef Régional : 


†

FFI

LAISSEZ-PASSER

Madame Marineau Germaine

du Comité de Libération d'ETRECHY (S.-&-O.).

  Etrechy, le 22 Août 1944.

Président du Comité de Libération : 

Doc.22 et 23 : Carte de membre et laissez-passer de G. Marineau.

Arch. privée

Doc.24 : les diverses actions de résistance menées par G. Marineau,
Arch. privée

1940 sous les ordres de Germaine Lelièvre
Avril pétition pour le camarade Mangeant
arrêté au mois de février.

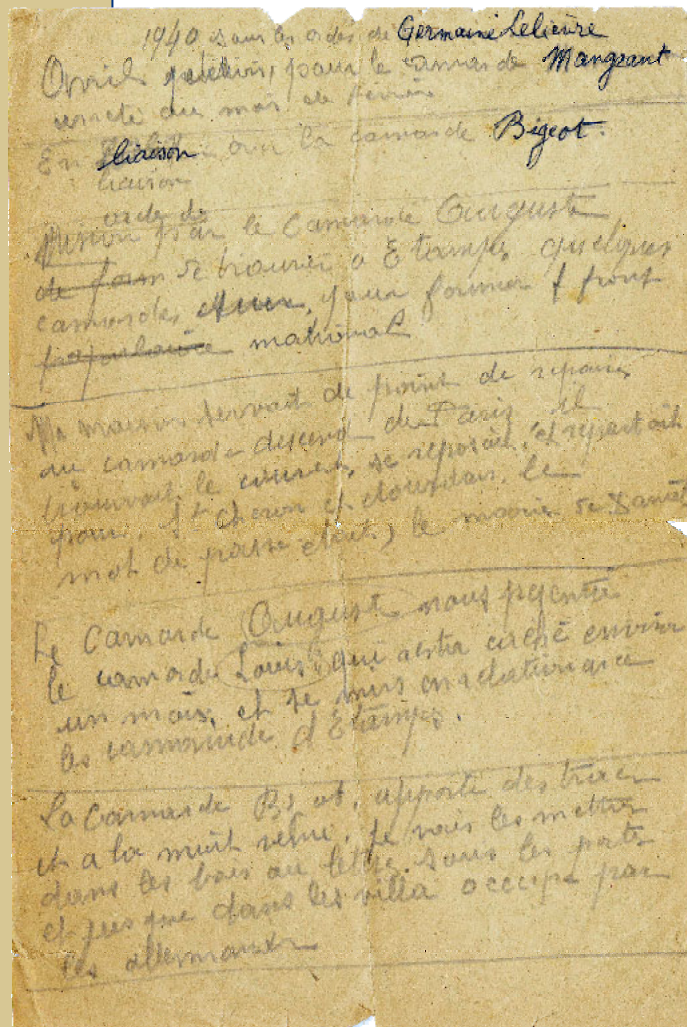
En liaison avec la camarade Bigeot

Ordre de Mission par le camarade Auguste
se trouver à Etampes quelques
camarades pour former le front
national.

Ma maison servait de point de repère
au camarade descendu de Paris. Il
trouvait le couvert, se reposait et repartait
pour St Chéron et Dourdan. Le
mot de passe était, le mari de Daniel.

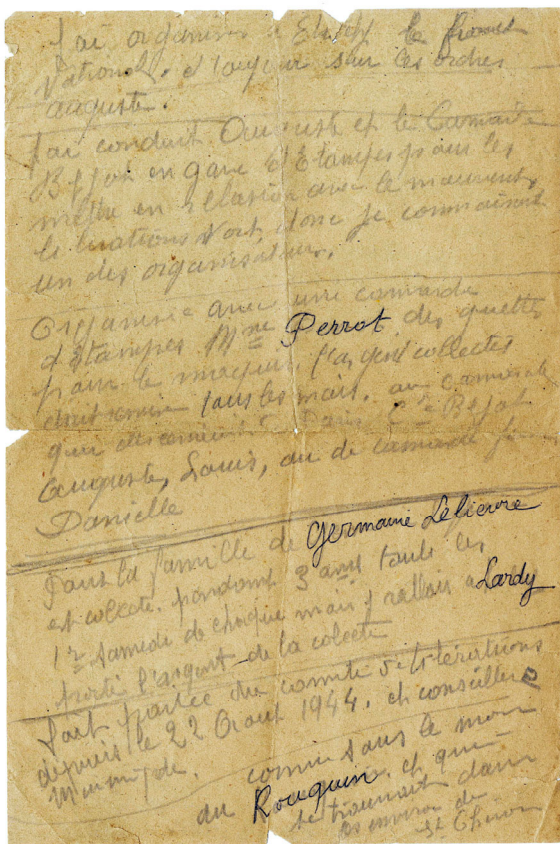
Le camarade Auguste nous présente
le camarade Louis qui reste caché environ
un mois et le mit en relation avec
les camarades d'Etampes.

Le camarade Bigeot apporte des tracts
et la nuit venue, je vais les mettre
dans les boîtes aux lettres, sous les portes
et jusque dans les villas occupées par
les allemands.



1940 sous les ordres de Germaine Lelièvre
Avril pétition pour le camarade Mangeant
arrêté au mois de février.
En liaison avec la camarade Bigeot.
Ordre de Mission par le camarade Auguste
se trouver à Etampes quelques
camarades pour former le front
national.
Ma maison servait de point de repère
au camarade descendu de Paris. Il
trouvait le couvert, se reposait et repartait
pour St Chéron et Dourdan. Le
mot de passe était, le mari de Daniel.
Le camarade Auguste nous présente
le camarade Louis qui reste caché environ
un mois et le mit en relation avec
les camarades d'Etampes.
Le camarade Bigeot apporte des tracts
et la nuit venue, je vais les mettre
dans les boîtes aux lettres, sous les portes
et jusque dans les villas occupées par
les allemands.

Doc.24 (suite) : les diverses actions de résistance menées par G. Marineau, Arch. privée



J'ai organisé à Etrechy le front national et toujours sous les ordres d'Auguste.

J'ai conduit Auguste et le camarade B.... en gare d'Etampes pour les mettre en relation avec le mouvement de Libération Nord, donc je connaissais un des organisateurs.

Organisé avec une camarade d'Etampes, Mme Perrot des quêtes pour le maquis. (L'argent collecté était versé tous les mois aux camarades qui [...]).

Pour la famille de Germaine Lelièvre ai collecté pendant 3 ans, tous les premiers samedis de chaque mois,

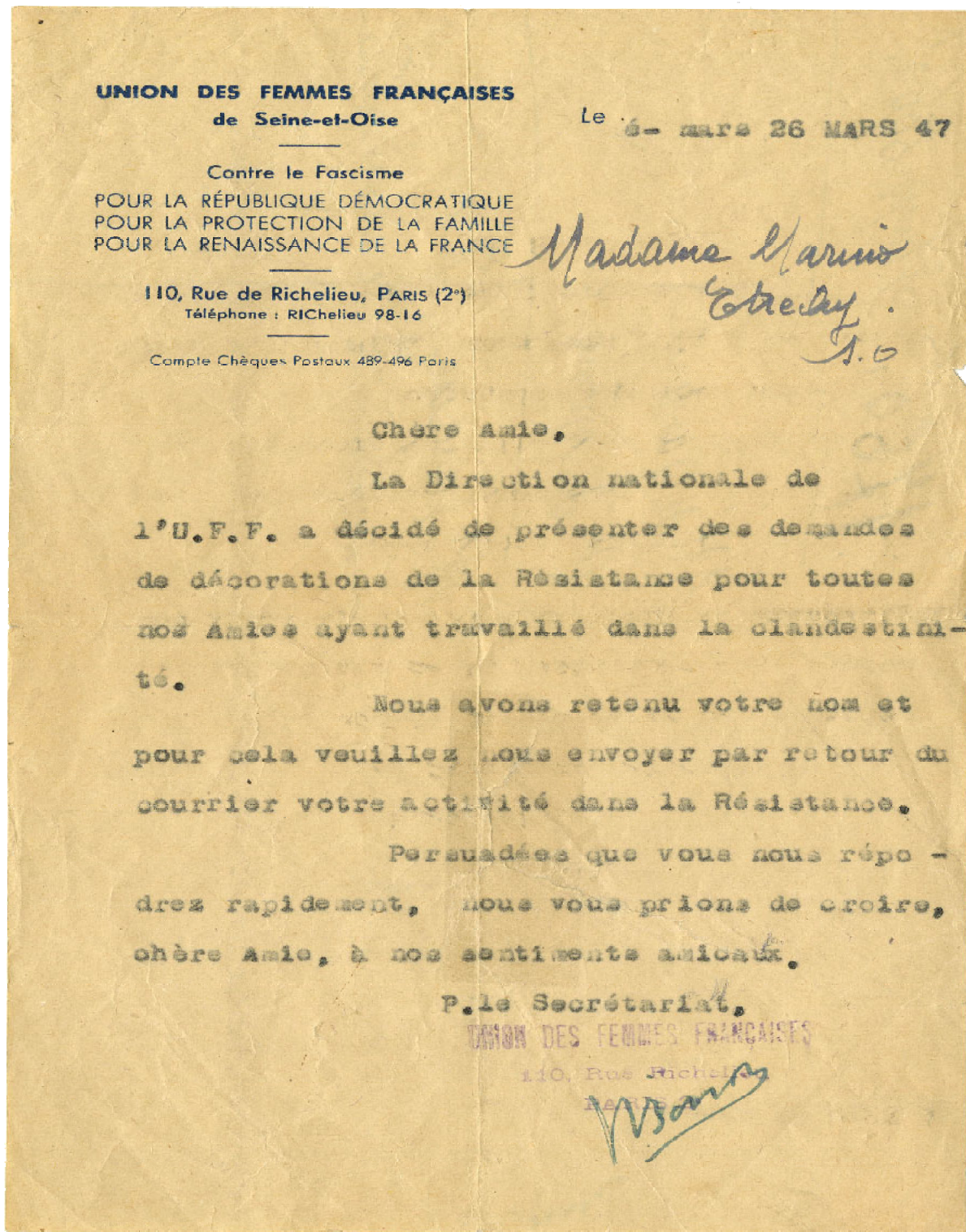
j'allais à Lardy porter l'argent de la collecte.

Fait partie du comité de Libération depuis le 22 août 1944 et conseillère municipale.

Connus sous le nom de Rouquin et qui se trouvait dans les environs de St-Chéron.



Doc.25 : Les chars américains lors de la libération d'Etrechy, photo de G. Marineau, 1944, Arch. privée



QUESTIONS

Doc. 5 :

- 1) À qui s'adresse tout particulièrement ce message ?
- 2) D'après les auteurs, à quelles difficultés les citoyens français sont-ils confrontés ?
- 3) Qui sont, selon eux, les responsables de cette situation ?
- 4) À quel évènement majeur de la guerre ce tract fait-il allusion ?
- 5) Comment les femmes de ce pays ont-elles alors réagi ?
- 6) À quelles actions les femmes françaises sont-elles appelées par ce tract ?
- 7) Quels sont les arguments mis en avant ?
- 8) Pourquoi le choix de la date du 11 novembre est-il aussi symbolique pour manifester ?

Synthèse de la partie I :

À partir des documents 1 à 6, expliquer quelles ont été les motivations des résistants pour intégrer les réseaux; décrire leurs premières actions et les précautions qu'ils ont dû prendre.

Doc. 10 et 11 :

- 1) Quel est l'objet de cette condamnation au tribunal ?
- 2) Quels sont les actes de résistance concernés ici ?
- 3) Quelles preuves ont été retrouvées concernant cette action de résistance ?
- 4) À quoi voit-on qu'il s'agissait de l'action d'un réseau et non de celle d'une personne seule ?
- 5) Montrez que les actions des résistants sont de mieux en mieux organisées.

Doc. 13 :

- 1) De qui émane ce compte-rendu ?
- 2) Quel évènement est rapporté ici ?
- 3) Selon-vous, qu'est-ce qu'un « centre d'embauche pour l'Allemagne » ?
- 4) D'après vos connaissances, quelle mesure prise par le gouvernement de Vichy a été adoptée ultérieurement dans le même but ?
- 5) L'attaque semble-t-elle avoir été opérée par quelqu'un d'extérieur à cette structure ? Justifiez.

Synthèse de la partie II :

À partir des documents n°7 à 14, expliquez quelles sont les actions de résistances menées et quels ont été les risques encourus par leurs auteurs.

Synthèse sur la partie III :

À partir des documents n° 15 à 26, montrer que la lutte des résistants s'est intensifiée dans les derniers temps de la guerre puis expliquer quelle a été la participation de ceux-ci dans la libération du département de l'Essonne.